



Quelles qualifications et certifications RGE pour quels travaux depuis 2022?

RÉGLEMENTATION - DÉCEMBRE 2024

Pour rénover énergétiquement leur logement, les ménages peuvent bénéficier d'aides financières (MaPrimeRénov', éco-prêt à taux zéro, aides des fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie...) à condition de recourir à un professionnel RGE. Découvrez dans ce document les qualifications et certifications en détail, permettant aux professionnels du bâtiment d'attester du label RGE.

La marche à suivre pour trouver un professionnel

— **Définir les travaux**. Afin de déterminer les travaux pertinents et efficaces pour l'amélioration énergétique de leur logement et se renseigner sur le financement de leur projet, les particuliers peuvent se faire accompagner gratuitement par les conseillers du réseau **France Rénov'**.





- Vérifier les conditions exigées de recours à un professionnel RGE pour obtenir une aide financière. Le tableau 1 (pages 2 et 3) indique les domaines de travaux pour lesquels le recours à un professionnel RGE est obligatoire.
- Identifier la qualification ou certification correspondante aux travaux à réaliser, que doit détenir le professionnel. Les professionnels RGE obtiennent cette qualification pour un ou plusieurs domaine(s) de travaux. Le tableau 2 (pages 3 à 9) rassemble les qualifications et certifications RGE, par domaine de travaux, exigées pour recevoir des aides financières.
- **Trouver un professionnel RGE**. Les professionnels RGE sont référencés dans un annuaire, consultable sur **www.france-renov.gouv.fr**

Quels professionnels sélectionner en fonction des matériaux, équipements et travaux?

TABLEAU 1

MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX ÉLIGIBLES À MAPRIMERÉNOV', AUX AIDES DES FOURNISSEURS D'ÉNERGIE (NOTAMMENT LES AIDES COUP DE POUCE), ET À L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO

Matériaux et équipements éligibles depuis 2022	Qualification exigée pour les professionnels depuis 2022
CHAUFFAGE	
Chaudière gaz à très haute performance énergétique (avec ou sans programmateur de chauffage) pour les bâtiments non raccordés à un réseau de chaleur vertueux aidé par l'ADEME	Professionnel RGE
Chaudière micro-cogénération gaz avec programmateur de chauffage	Professionnel RGE
Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid en Métropole et Outre-mer	Pas d'exigence
Chauffe-eau thermodynamique	Professionnel RGE
Chauffe-eau électrique	Pas d'exigence
Pompes à chaleur air/eau, air/air et eau/eau (dont PAC hybrides)	Professionnel RGE
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique (dont PAC hybrides)	Professionnel RGE
Chauffe-eau solaire individuel (et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau)	Professionnel RGE
Système solaire combiné (et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux)	Professionnel RGE
Équipement hybride photovoltaïque et thermique à circulation d'eau	Professionnel RGE
Poêle à bûches et cuisinière à bûches	Professionnel RGE
Poêle à granulés et cuisinière à granulés	Professionnel RGE
Chaudière bois à alimentation manuelle (bûches)	Professionnel RGE
Chaudière bois à alimentation automatique (granulés, plaquettes)	Professionnel RGE
Foyer fermé et insert à bûches ou à granulés	Professionnel RGE
Radiateur électrique à régulation électronique à fonctions avancées	Professionnel RGE
Appareils de régulation et de programmation du chauffage sur les radiateurs (thermostat)	Pas d'exigence
Équipements d'individualisation des frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	Pas d'exigence
Conduit d'évacuation des produits de combustion	Pas d'exigence
ISOLATION	
Isolation des murs par l'extérieur	Professionnel RGE
Isolation des murs par l'intérieur	Professionnel RGE
Isolation des rampants de toiture ou des plafonds de combles	Professionnel RGE
Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	Professionnel RGE
Isolation des planchers de combles perdus	Professionnel RGE
Isolation des parois vitrées (fenêtres et portes-fenêtres) en remplacement de simple vitrage	Professionnel RGE
Isolation des fenêtres ou portes-fenêtres	Professionnel RGE
Isolation des fenêtres de toit	Professionnel RGE
Pose d'une seconde fenêtre à double vitrage renforcée devant une fenêtre existante (doubles fenêtres)	Professionnel RGE
Isolation des portes d'entrée donnant sur l'extérieur	Professionnel RGE
Pose de volets isolants	Pas d'exigence (sauf pour obtenir un éco-prêt à taux zéro)
Calorifugeage de l'installation de production ou de distribution de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	Pas d'exigence
Protection des parois vitrées ou opaques contre le rayonnement solaire (uniquement pour l'Outre-mer)	Pas d'exigence

BON À SAVOIR

Pour l'installation d'un système hybride PVT eau et aérovoltaïque, le professionnel doit posséder un signe de qualité pour des travaux en photovoltaïque et pour des travaux en solaire thermique.

(uniquement pour l'Outre-mer)

Matériaux et équipements éligibles depuis 2022	Qualification exigée pour les professionnels depuis 2022
AUDIT ENERGETIQUE	
Audit énergétique dans le cadre de la réglementation	Entreprise ou bureau d'étude qualifié audit énergétique et architecte référencé audit énergétique
AUTRES	
Systèmes de ventilation	Professionnel RGE
Dépose de cuve à fioul	Pas d'exigence
Borne de recharge pour véhicules électriques	Professionnel qualifié pour toute borne >3,7 kW selon décret IRVE 2017-26
Rénovation globale	Professionnel RGE

Que ce soit pour les personnes physiques ou morales, les installations individuelles ou collectives, les professionnels RGE sont exigés pour les fiches CEE relevant des catégories de travaux définies dans l'arrêté du 3 juin 2020.

Liste des qualifications et certifications RGE par domaines de travaux

TABLEAU 2

QUALIFICATIONS OU CERTIFICATIONS RGE EXIGÉES POUR OBTENIR DES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DEPUIS 2022 OU POUR OBTENIR UN TARIF D'ACHAT POUR LES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES DE MOINS DE 100 KW

Domaines de travaux	Signes de qualité					
	Qualibat					
	Avec la mention « RGE » • 5111 • 5113 • 5211 • 5213 • 5261 • 5263 • 5271 • 5273 • 5112 • 5121 • 5212 • 5214 • 5262 • 5264 • 5272 • 5274					
Chaudière condensation ou micro-cogénération gaz ou fioul	• 8621 • 8611 • ECO Artisan ® » E.C (plombier, chauffagiste) • 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique ® » E.C - Référence aux natures de travaux C.V.C. : Chaudière condensation ou microcogénération gaz ou fioul					
	Qualit'ENR					
	Chauffage +					
Domaines de travaux	Signes de qualité					
	Qualibat					
	•5131 •5132 •5143 •5241					
Chauffage et/ou	• 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique ® » Référence aux natures de travaux ENR : Chauffage et/ou eau chaude solaire					
eau chaude solaire	Attention, ce domaine de travaux nécessite la détention d'une qualification ENR délivrée par un organisme accrédité (fournir le certificat de qualification correspondant QUALIBAT ou QUALISOL)					
	Qualit'ENR					
	QUALISOL COMBI, QUALISOL CESI, QUALISOL COLLECTIF					

	Qualibat
Chaudière bois	•5222 •5223
	• 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique ® » Référence aux natures de travaux ENR : Chaudière bois
	Attention, ce domaine de travaux nécessite la détention d'une qualification ENR délivrée par un organisme accrédité (fournir le certificat de qualification correspondar QUALIBAT et/ou QUALIBOIS EAU)
	Qualit'ENR
	QUALIBOIS EAU
	Qualibat
	•5221 •5222 •5223
	• 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique ® » Référence aux natures de travaux ENR : Poêle et insert bois
Poêle ou insert bois	Attention, ce domaine de travaux nécessite la détention d'une qualification ENR délivrée par un organisme accrédité (fournir le certificat de qualification correspondar QUALIBAT et/ou QUALIBOIS EAU et/ou QUALIBOIS AIR)
	Qualit'ENR
	QUALIBOIS EAU, QUALIBOIS AIR
	Qualibat
	Avec la mention « RGE » • 5231 • 5232 • 5263 • 5264
Pompe à chaleur :	• 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique ® » Référence aux natures de travaux ENR : Pompe à chaleur : chauffage
	Attention, ce domaine de travaux nécessite la détention d'une qualification ENR délivrée par un organisme accrédité (fournir le certificat de qualification correspondar QUALIBAT ou QUALIPAC Chauffage ou QUALIFELEC)
chauffage	Qualit'ENR
	QUALIPAC Chauffage
	Qualifelec
	• 48 Pompe à chaleur indice 1, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE
	• 48 Pompe à chaleur indice 2, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE
	• 48 Pompe à chaleur indice maintenance, Classification de 1 à 6, avec la mentio
	RGE ou PRGE

	Domaines de travaux	Signes de qualité				
		Qualibat				
		•5231 •5232 •5133 •5263 •5264				
		• 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique ® » Référence aux natures de travaux ENR : Chauffe-Eau Thermodynamique				
		Attention, ce domaine de travaux nécessite la détention d'une qualification ENR délivrée par un organisme accrédité (fournir le certificat de qualification correspondant QUALIBAT ou QUALIPAC CET/QUALIPAC CHAUFFAGE ou QUALIFELEC)				
	Chauffe-eau	Qualit'ENR				
	thermodynamique	QUALIPAC chauffage, QUALIPAC CET				
		Qualifelec				
		 48 Pompe à chaleur Indice 1, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE 48 Pompe à chaleur Indice 2, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE 48 Pompe à chaleur indice Indice Maintenance, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE ou PRGE 48 Pompe à Chaleur Probatoire, avec la mention PRGE 49 Chauffe-eau thermodynamique, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE 49 Chauffe-eau thermodynamique Probatoire mention PRGE 				
		Qualibat				
		Avec la mention « RGE » •5111 •5113 •5211 •5213 •5261 •5263 •5271 •5273 •5511 •5112 •5121 •5212 •5214 •5262 •5264 •5272 •5274				
		8611 Efficacité énergétique « ECO Artisan ® » Référence aux métiers : Électricien - Chauffagiste - Plombier 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique ® » Référence aux natures de travaux CVC - Eclairage - Eau chaude sanitaire : Émetteurs électriques, dont régulation				
		Qualifelec				
	Radiateurs électriques, dont régulation	 42 Maintenance des installations électriques, Indices 1, 2 et 3, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE ou PRGE 				
	dont regulation	 42 Maintenance des installations électriques Probatoire, avec la mention PRGE 44 Logement - Commerce - Petit tertiaire, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE ou PRGE 				
		 44 Logement - Commerce - Petit Tertaire Probatoire, avec la mention PRGE 45 Moyen & gros tertiaire - Industrie, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE ou PRGE 				
		45 Moyen & Gros Tertaire - Industrie Probatoire, avec la mention PRGE				
		46 Chauffage électrique, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE 46 Chauffage électrique Probatoire, avec la mention PPGE				
		 46 Chauffage électrique Probatoire, avec la mention PRGE 61 Courants Faibles domaine GT, Indices 2 et 3, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE ou PRGE 				
		64 Courants Faibles Logement Commerce Petit Tertiaire Domaine GT, Indices 2 et 3, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE ou PRGE				
		65 Courants Faibles Moyen & Gros Tertiaire - Industrie Domaine GT, Indices 2 et 3, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE ou PRGE				

	Domaines de travaux	Signes de qualité					
		Qualibat					
		Avec la mention « RGE » • 5311 • 5312 • 5331 • 5332 • 5333					
		 8611 Efficacité énergétique « ECO Artisan ® » Référence aux métiers : Électricien - Chauffagiste - Plombier 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique ® » Référence aux natures de travaux CVC : Ventilation mécanique 					
		Qualifelec					
	Ventilation mécanique	 42 Maintenance des installations électriques, Indices 1, 2 et 3, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE ou PRGE 42 Maintenance des installations électriques Probatoire, avec la mention PRGE 44 Logement - commerce - Petit Tertiaire, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE ou PRGE 					
		 44 Logement - Commerce - Petit Tertiaire Probatoire, avec la mention PRGE 45 Moyen, gros Tertiaire-Industrie, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE ou PRGE 					
		 45 Moyen & Gros Tertiaire - Industrie Probatoire, avec la mention PRGE 47 Ventilation, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE 47 Ventilation Probatoire, avec la mention PRGE 61 Courants Faibles domaine GT, Indices 2 et 3, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE ou PRGE 					
		 64 Courants Faibles Logement Commerce Petit Tertiaire Domaine GT, Indices 2 et 3, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE ou PRGE 65 Courants Faibles Moyen & Gros Tertiaire - Industrie Domaine GT, Indices 2 et 3, 					
		Classification de 1 à 6, avec la mention RGE ou PRGE					
		Qualit'ENR					
		Ventilation +					
		Qualibat					
	Fenêtres, volets, portes	Avec la mention « RGE » - 2301					
	donnant sur l'extérieur	• 8611 Efficacité énergétique « ECO Artisan ® » Référence aux métiers : Menuisier - Serrurier/Métallier - Charpentier					
 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique ® » Référence aux natures des travaux Ouvrants, fermetures, protections solaire Fenêtres, volets, porte donnant sur l'extérieur 							
		Qualibat					
	Fenêtres de toit	Avec la mention « RGE » - 2301					
		8611 Efficacité énergétique « ECO Artisan ® » Référence aux métiers : Charpentier - Couvreur 8621 Efficacité énergétique « Les Pros de la performance énergétique ® » Référence aux natures des travaux Ouvrants, fermetures, protections solaires : Fenêtres de toit					

Domaines de travau	Signes de qualité				
X X	Qualibat				
Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	Avec la mention « RGE » - 2111				
	bas : isolation des mors, rampants, piaronds par i interieur				
Isolation des murs par l'extérieur	Avec la mention « RGE » - 2111				
Isolation des toitures terrasses ou des toiture: par l'extérieur	Avec la mention « RGE » - 2301				

Domaines de travaux			einerierierier ei	ianes de au	alitá		
Domaines de travaux	Signes de qualité						
Isolation des combles perdus	• 2301 • 2302 • 2303 • 2312 • 2313 • 2314 • 2342 • 8611 Efficacité Référenc Platrier/P • 8621 Efficacité Référenc	laquiste/Méi é énergétiqu	• 2371 • 2372 • 2381 • 2382 • 3101 • 3111 • 3113 e « ECO Art rs : Agenceutiers de l'iso e « Les Pros	ur - Charpent blation de la perfor x Isolation pa	• 3163 • 3171 • 3172 • 3173 • 3181 • 4112 • 4113	gétique ® »	• 7142 • 7212 • 7213 • 9112 • 9113 • 9161
Isolation des planchers bas	• 2111 • 2112 • 2113 • 2114 • 2121 • 2132 • 2141 • 2142 • 2151 • 8611 Efficacité Référenc Carreleur • 8621 Efficacité Référenc	r - Charpent é énergétiqu	• 2314 • 2342 • 2343 • 2344 • 2351 • 2352 • 2361 • 2362 • 2363 e « ECO Art rs : Maçon - ier	Platrier/Plaq de la perfor x Isolation pa	• 4312 • 4322 • 4323 • 4411 • 4412 • 4413 • 6111 • 6112 • 6121 uiste/Métier		• 7131 • 7132 • 7133 • 7142 • 7143 • 7212 • 7213 • 9112 • 9113
Forage géothermique	QUALIFOR	rage sonde	E, QUALIFOR	Qualit'ENI AGE NAPPE	R		
Rénovation globale			Coreur	al Qualital Ca	rtification		
incluant plusieurs travaux parmi la liste suivante : • installation de chaudière gaz à très haute performance énergétique • fenêtres, volets et portes	Cerqual Qualitel Certification CertiRénov par Qualitel Certification Certibat						
donnant sur l'extérieur	• Offre glo	bale de rénd	ovation éne	rgétique			
isolation des murs isolation des planchers bas isolation du toit installation d'un système de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire	Qualibat • 8632 avec assurances, références de chantiers et formations correspondant aux domaines de travaux détenus						
installation d'un système de ventilation	8633 avec assurances, références de chantiers et formations correspondant aux domaines de travaux détenus						

BON À SAVOIR

Comme dans toute situation de sous-traitance de travaux, les entreprises certifiées « offre globale », pour les domaines de travaux qu'elles sous-traitent, ont l'obligation de sous-traiter à des entreprises qualifiées dans le domaine de travaux correspondant aux travaux effectués.

de ventilation

	Domaines de travaux	Signes de qualité	
		Qualibat	
		• 5911 • 5912 • 5913	
		Qualit'ENR	
		QUALIPV Électricité QUALIPV 0-250kVA	
		Qualifelec	
	Panneaux solaires photovoltaïques	 43 Installations solaires photovoltaïques SPV Indice 1 < 36kVA, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE 	
		 43 Installation solaires photovoltaïques SPV Indice 2 entre 36kVA et 250kVA, Classification de 1 à 6 avec la mention RGE 	
		 43 Installations solaires photovoltaïques SPV Indice 3 >250kVA, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE 	
		 43 Installations solaires photovoltaïques SPV Indice MA, Maintenance, Classification de 1 à 6, avec la mention RGE ou PRGE 	
		 43 Installations solaires photovoltaïques probatoires PSPV 1, PSPV 2, PSPV 3 avec la mention PRGE 	
		LNE	
		Qualification des prestataires d'audits énergétiques – Domaine « Bâtiment » (tous bâtiments)	
		AFNOR	
		• 01 A : Audit énergétique dans le domaine des bâtiments (tous bâtiments)	
		Qualibat	
	Audit énergétique	8731 (uniquement pour la maison individuelle)	
	, to all consideration	OPQIBI	
		1905 (bâtiments tertiaires et/ou habitations collectives)1911 (uniquement pour la maison individuelle)	
		Architectes inscrits à l'ordre et formés selon décret audit 2018-416	
		Architectes ayant suivi la formation Dynamoe 1 (uniquement pour la maison individuelle)	
		Achitectes ayant suivi la formation Dynamoe Copro (maison individuelle et logement collectif)	

Liste des qualifications RGE pour la réalisation d'un audit énergétique

Plusieurs dispositifs d'aide exigent la réalisation d'un audit préalablement à la réalisation des travaux comme MaPrimeRénov' Parcours accompagné, MaPrimeRénov' Copropriété (ils acceptent aussi des études thermiques, des plans pluriannuels de travaux et des diagnostics techniques globaux), MaPrimeAdapt', CEE Rénovation globale logement individuel ou logement collectif, Éco-PTZ ou encore Ma Prime Logement Décent.

Ces aides peuvent parfois être cumulées. Aussi, un seul audit sera exigé par logement (pour un immeuble collectif, c'est un audit à l'échelle de l'immeuble). Pour les maisons individuelles, le contenu des audits, les logiciels acceptés et les compétences attendues des professionnels ont été homogénéisés depuis le 1er octobre 2023 dans le cadre de l'harmonisation des audits.

Quels sont les professionnels qualifiés pour réaliser un audit énergétique en copropriété ?

Le décret n° 2014 - 1393 du 30 mai 2018 définit ces professionnels : -les professionnels titulaires de l'une des qualifications suivantes

- -OPQIBI 1905 Audit énergétique bâtiments tertiaires et/ou habitations collectives ;
- -AFNOR CERTIFICATION 01 A : audit énergétique dans les domaines des bâtiments ;
- -LNE Audit énergétique Domaine Bâtiment.

Le décret n° 2018 – 416 du 30 mai 2018 définit ces professionnels : –les architectes inscrits à l'ordre des architectes

-Ayant suivi une formation sur l'audit énergétique en logement collectif.

Quels sont les professionnels qualifiés pour réaliser un audit énergétique en maison individuelle ?

Le décret n° 2018 – 416 du 30 mai 2018 définit ces professionnels : -les professionnels titulaires de l'une des qualifications suivantes

- -OPQIBI 1911 Audit énergétique maisons individuelles ;
- -QUALIBAT 8731;
- -OPQIBI 1905 Audit énergétique bâtiments tertiaires et/ou habitations collectives ;
- -AFNOR CERTIFICATION 01 A : audit énergétique dans les domaines des bâtiments ;
- -LNE Audit énergétique Domaine Bâtiment.

-les architectes inscrits à l'ordre des architectes

-Ayant suivi une formation sur l'audit énergétique en maison individuelle.

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour en savoir plus sur le contenu de l'audit. consultez l'arrêté du 4 mai 2022 : www.legifrance.gouv.fr/ jorf/id/JORFTEXT0000 45753367

Liste indicative des formations prises en compte pour la délivrance des signes de qualité

Les formations équivalentes en temps et en programme aux formations listées dans le tableau ci-après sont prises en compte. Cette liste sera complétée à l'issue des travaux du programme FEEBAT pour les formations sur la rénovation énergétique et par l'ADEME pour les formations ENR.

TABLEAU 3

FORMATIONS PRISES EN COMPTE POUR LA DÉLIVRANCE DES SIGNES DE QUALITÉ

Domaines de travaux	Parcours de formation continue du référent RGE
Offre globale	 FEEBAT Rénove DYNAMOE Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 2* Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 4.1 + module FEEBAT 4.2 Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 5.1* Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 5.2* Module FEEBAT DOM 1 + module FEEBAT DOM 3.1 Module FEEBAT Mayotte
Chaudière bois	Formation QUALIBOIS « Équipement biomasse vecteur Eau » Formation TIECC (Technicien d'Installation en Équipements de Confort Climatique) CCS « Énergies renouvelables » « Technicien conseil en énergie renouvelable » « Plombier Chauffagiste Installateur Conseil en Énergies Renouvelables » Titre ITS (Installateur en thermique et sanitaire) Technicien en énergies renouvelables - option B : énergie thermique TICCSER (Technicien installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables) de l'AFPA
Poêle ou insert bois	Formation QUALIBOIS « Équipement biomasse vecteur Air » « Plombier Chauffagiste Installateur Conseil en Énergies Renouvelables »
Chauffage et/ou eau chaude solaire	Formations longues: Formation TIECC (Technicien d'Installation en Équipements de Confort Climatique) CQP « Installateur, mainteneur en système solaires thermiques et photovoltaïque » CCS « Énergies renouvelables » « Technicien conseil en énergie renouvelable » « Installateur solaire thermique et photovoltaïque » « Technicien en énergies renouvelables – option A : solaire photovoltaïque thermique et éolien » TICCSER (Technicien installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables) de l'AFPA « Plombier Chauffagiste Installateur Conseil en Énergies Renouvelables »

	Domaines de travaux	Parcours de formation continue du référent RGE
	Chauffage et/ou eau chaude solaire	Formations courtes: Formation QUALISOL « Chauffe-eau solaire individuel » Formation QUALISOL « Système solaire combiné » Formation QUALISOL « Installation solaire collective de production d'eau chaude sanitaire »
		Formations diplômantes: Baccalauréat professionnel: Technicien en installation et technicien en maintenance de systèmes énergétiques et climatiques (TMSEC) – spécialisation solaire photovoltaïque DUT Mesures physiques, option photovoltaïque
		Licences professionnelles: Licence professionnelle Sciences et Technologies des Énergies Renouvelables: Systèmes Électriques Photovoltaïques Licence professionnelle Assistant et conseiller technique en énergie électrique et renouvelable (ACTEER) Licence professionnelle – Métiers des énergies renouvelables Licence énergie éolienne photovoltaïque
	Panneaux solaires photovoltaïques	Formations longues: Installateur-mainteneur en systèmes solaires thermiques et photovoltaïques
		 Installation et maintenance de systèmes solaires photovoltaïques Installateur solaire thermique et photovoltaïque Installation photovoltaïques raccordées au réseau Branchement de systèmes solaires photovoltaïques Pose de panneaux solaires photovoltaïques Technicien en énergies renouvelables – option A : solaire photovoltaïque thermique et éolien Électricien qualifié en Énergies Renouvelables Électricien Installateur Conseil en Énergies Renouvelables
		Technicien conseil en énergie renouvelable
		Formations courtes: Formation QualiPV « Générateur photovoltaïque raccordé au réseau - compétence électrique » Formation QualiPV « Générateur photovoltaïque raccordé au réseau - haute puissance »
	Pompe à chaleur : chauffage	 Formation QUALIPAC « Pompe à chaleur dans l'habitat individuel » Formation TIECC (Technicien d'Installation en Équipements de Confort Climatique) CQP « Installateur, mainteneur en pompe à chaleur » « Plombier Chauffagiste Installateur Conseil en Énergies Renouvelables » TICCSER (Technicien installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables) de l'AFPA
	Chauffe-eau thermodynamique	Formation QUALIPAC « Chauffe-eau thermodynamique individuel » Formation TIECC (Technicien d'Installation en Équipements de Confort Climatique)
	Chaudière à condensation ou à micro-cogénération gaz ou fioul	 FEEBAT Rénove Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 2* Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 3.C* Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 5.1* Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 5.2*

Domaines de travaux	Parcours de formation continue du référent RGE	
Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur Fenêtres de toit	 FEEBAT Rénove Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 2* Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 3.A* Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 5.1* Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 5.2* Module FEEBAT DOM 1 + module FEEBAT DOM 3.1 Module FEEBAT Mayotte 	
Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur Isolation des combles perdus	 FEEBAT Rénove Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 2* Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 3.A* Module FEEBAT 1 + module PRAXIBAT parois opaques* Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 5.1* Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 5.2* Module FEEBAT DOM 1 + module FEEBAT DOM 3:1 Module FEEBAT Mayotte 	
Isolation des murs par l'extérieur Isolation des planchers bas	 FEEBAT Rénove Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 2* Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 3.A* Module FEEBAT 1 + module PRAXIBAT parois opaques* Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 5.1* Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 5.2* Module FEEBAT DOM 1 + module FEEBAT DOM 3.1 Module FEEBAT Mayotte 	
Forage géothermique	Formation QUALIFORAGE « Forage géothermique »	
référent (c'est à dire qui n'a jamais été référ	FEEBAT Rénove Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 2* Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 5.1* Module FEEBAT 1 + module FFERAT 5.2* on - initiale ou non - d'une entreprise dont le référent RGE est un nouveau ent RGE auparavant dans cette entreprise ou dans une autre), l'attestation de constitue pas une preuve de compétences admise.	
Radiateurs électriques dont régulation	 Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 2* Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 5.1* Module FEEBAT 1 + module FEEBAT 5.2* 	
	1. 4. 1. 4.	100

POUR ALLER PLUS LOIN

Des audits et contrôles renforcés pour conserver la mention RGE

Parce que le label RGE se doit d'être un gage de fiabilité indéfectible, les pouvoirs publics renforcent les mesures de contrôle et les sanctions en cas de malfaçons et de fraudes.

Vous pouvez consulter et télécharger les grilles d'audit disponibles sur : librairie.ademe.fr/ urbanisme-et-batiment/4079-fiches-de-controle-des-travaux-rge. html#/44-type_de_ produit-format_ electronique

Les chantiers seront davantage surveillés, en particulier ceux jugés « critiques » : appareils de chauffage au bois, pompes à chaleur, isolation des combles perdus et des planchers bas.

Non seulement les artisans doivent déclarer davantage de chantiers pour obtenir la qualification RGE et la conserver, mais il est prévu de diligenter davantage d'audits dans le cas où des non-conformités majeures seraient constatées sur un chantier. De plus, les organismes de qualification mettent en place une procédure de traitement de toute réclamation ou signalement effectué par un tiers (exemples : malfaçon, démarchage abusif, offre mensongère...).

Liste des exigences requises pour les contrôles de réalisation

L'auditeur devra vérifier les points suivants :

- remise d'un devis descriptif détaillé des travaux (marques, modèles et, le cas échéant, éléments permettant d'apprécier l'éligibilité aux aides,
- réalisation des travaux en conformité avec les règles de l'art (DTU, avis techniques...),
- remise du PV de réception,
- remise de la facture détaillée et de toute attestation signée servant à l'obtention des aides publiques,
- en fonction du moment où le contrôle est réalisé, la levée des éventuelles réserves dans le délai convenu avec le client,
- remise des notices, garanties et des documents relatifs à l'utilisation et à l'entretien lorsqu'ils existent,
- les éléments essentiels de l'installation et/ou de l'ouvrage en relation avec la performance énergétique (cohérence devis/facture/réalisation).

Toute non conformité relevant d'un défaut majeur rend le contrôle de réalisation insatisfaisant. Si un manquement majeur aux règles de sécurité est constaté lors d'un contrôle, il sera signalé dans le rapport.

Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

Les conseillers **France Rénov'** vous guident gratuitement dans vos travaux pour améliorer votre confort et diminuer vos consommations d'énergie.

Pour prendre contact avec un conseiller France Rénov':





L'ADEME À VOS CÔTÉS

À l'ADEME — l'Agence de la transition écologique —, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines — énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... — nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers

